

## 06 Décembre 2004 :: Nouvelle tendance : je veux être un numéro ! par Denis Parest

La lutte contre le racisme est pour le gouvernement, non pas un hobby, mais une véritable idée fixe, une obsession, un fantasme. Comme le terme racisme est aujourd'hui à bout de souffle, on préfère la périphrase suivante : « lutte contre toutes les formes de racismes et contre toutes les formes de discriminations ». Cette obsession est soigneusement entretenue par les diverses officines anti-racistes, plus ou moins mafieuses, plus ou moins liées aux partis de la vieille gauche traditionnelle, conservatrice et revancharde (21 avril oblige), ainsi que par des médias, nourris financièrement par le gouvernement et idéologiquement par lesdites officines. Tout est donc réuni pour donner lieu à des séances de lavage de cerveau national, de bourrage de crânes à l'échelle du pays.

Pour mieux pratiquer cette propagande abrutissante que l'on connaît, les gouvernants demandent, très régulièrement, à diverses personnalités plus ou moins compétentes en la matière de rédiger des rapports sur la question du racisme, ou plutôt de « toutes les formes de racisme et toutes les formes de discrimination ». Une autre possibilité consiste à créer une commission, comme la toute jeune « Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations ». Cela n'a pas un intérêt palpitant, en dehors de celui de remettre sous les feux de l'actualité des questions assez largement exagérées, pour ne pas dire, pour certaines, fabriquées de toutes pièces. Mais cela nourrit la bonne conscience d'un gouvernement gauchisant, agissant sous la botte d'un président suintant de bonnes intentions et puant d'arrivisme, prêt à tout pour se concilier les faveurs de l'électorat.

Aujourd'hui, cette mafia gouvernante profite d'un nouveau rapport, préparé cette fois par le président du conseil de surveillance de l'assureur AXA. Point saillant de ce nième torchon, la lutte contre les discriminations à l'embauche. Partant du constat que les « jeunes de banlieue » trouvent moins facilement de travail que les autres (constat partiellement erroné, puisque certains de ces jeunes, bien qu'inscrits au chômage, n'ont pas besoin d'un emploi pour vivre plus que confortablement), Claude Bébéar propose, parmi diverses mesures, de rendre obligatoire le caviardage du CV du postulant en supprimant le nom et la nationalité de l'intéressé, mais également la mention de son lieu de naissance, de son sexe et sa photo.

Cette mesure radicale était demandée depuis plusieurs années par certaines associations, au premier rang desquelles SOS-Racisme. Elle procède de l'idée selon laquelle la simple vue, sur un CV, d'un nom à consonance étrangère (comprenez maghrébine) suffit à lui faire prendre la direction de la corbeille. D'où l'idée géniale, pour y remédier, consistant à supprimer le nom sur le CV. Et comme la mention de l'adresse, de la nationalité ou la photographie d'identité pouvaient avoir les mêmes effets, ces éléments seront également bannis.

Cette mesure révèle l'esprit génial de son concepteur, qui doit avoir des liens sinon familiaux, du moins idéologiques, avec ce député communiste qui, voici un ou deux ans, déposait une proposition de loi interdisant l'emploi du mot « race » dans la législation. Ces liens idéologiques révèlent eux-mêmes l'apprentissage de la politique à l'école de l'autruche. Refuser de voir les problèmes véritables, se cacher derrière son petit doigt, utiliser le maquillage contre la petite vérole, voilà la recette de Claude Bébéar, l'homme du « Suicide-de-la-race-blanche ».

On peut s'étonner, en premier lieu, du caractère extrêmement attentatoire à la dignité humaine de cette mesure. Que propose-t-on, en effet, sinon de cacher l'humain, tel qu'il est, pour ne montrer que ses diplômes et son expérience professionnelle (qui d'ailleurs permettent, par déduction, de retrouver son âge et son lieu de résidence) ? Quoi de plus attentatoire à la personne que cette nouvelle forme d'embauche, excluant tout l'élément humain, pour le remplacer uniquement par des mentions abstraites, comme si la personne n'était qu'une recette de cuisine, avec des ingrédients génériques et des temps de cuisson ? L'auteur du rapport prétend vouloir aider les « minorités » : les aider en leur ôtant leur part humaine et en les réduisant à des numéros, pratique de sinistre mémoire à l'est du Rhin, est assez délectable

...

Vient ensuite le problème pratique. Anonymiser le CV, soit. Mais comment fait-on ? Quiconque a un jour pratiqué la recherche d'emploi comprendra que, sauf à recourir à un intermédiaire, agence soviétique pour l'emploi des ouvriers, ANPE ou autre, il est parfaitement impossible d'envoyer un CV anonyme, ne serait-ce que parce que l'employeur qui envisage de proposer un entretien à un postulant doit pouvoir adresser son courrier ou son appel téléphonique quelque part. La généralisation du CV « blanc » imposerait une consécration du monopole de l'ANPE, monopole qui vient précisément de disparaître. Pour l'instant, cette mesure n'est applicable que dans les très grandes entreprises, qui sont en mesure de mettre en place des commissions indépendantes de recrutement, chargées de blanchir et d'étudier les CV.

Notons au passage qu'il suffira aux candidats qui n'ont pas la chance d'appartenir à une minorité, d'envoyer leur CV directement à la direction des ressources humaines, sous la mention « personnel » ou « confidentiel », pour atteindre directement le DRH et contourner le piège-à-blancs que l'on envisage de mettre en place.

Admettons cependant que le CV blanc arrive, via une agence officielle ou un chasseur de têtes, sur le bureau d'un DRH et que celui-ci, ayant pris la peine de lire le CV, décide de convoquer l'intéressé à un entretien d'embauche. Un coup de fil peut suffire à découvrir la véritable identité ou, du moins, l'appartenance ethnique du postulant : que le DRH tombe sur le message de la boîte vocale de l'intéressé, il identifiera immédiatement et très facilement un noir ou un maghrébin à son accent ou sa manière de parler.

Ce premier obstacle franchi, le candidat est convoqué à un entretien : il se retrouve face-à-face avec le DRH ou le chef d'entreprise. Et là, ce dernier découvre inmanquablement que le candidat est « de couleur » ! Comme il est plus que probable que la mesure stalinienne de caviardage des CV ne donnera aucun résultat satisfaisant pour les anti-racistes, faudra-t-il que, dans un rapport Bébéar-bis, l'on propose de masquer les candidats lors de l'entretien d'embauche ? et que l'on brouille leurs voix, pour bien camoufler tout ce qui pourrait ressembler à un accent exotique ? et que l'on interdise, sous peine de prison, aux DRH de demander la nationalité ou le domicile des candidats ?

Car l'anonymisation du CV n'est qu'un palliatif, une mesurette ridicule. Si un patron veut que son personnel ne soit composé que de bretons ou de poitevins, il lui suffit d'un peu de doigté. Evidemment, ne pas dire, de but en blanc, au candidat noir, qu'il est recalé parce que trop foncé pour la maison. Mais que dire si la réponse de l'employeur est : on a trouvé plus qualifié ou plus expérimenté ? A part écrire à SOS-Racisme, pas grand-chose.

Discriminer, c'est choisir. Si l'on veut interdire « toutes les formes de discrimination », interdisons le choix, et imposons clairement l'obligation d'embaucher par priorité les membres de minorités. Depuis des décennies, les gouvernements et législateurs successifs n'ont cessé d'interdire certaines formes de « discrimination ». Il n'y a jamais eu de résultat, pour la simple et bonne raison que, tant qu'il subsistera un moyen d'arriver aux mêmes fins, ces discriminations survivront. Alors, que le gouvernement aille au bout de sa logique et instaure officiellement cette fameuse « discrimination positive » ; qui ne revient en réalité qu'à supprimer toute forme de choix de l'employeur. Qu'ils obligent les employeurs à embaucher des immigrés, par préférence à tout autre postulant ! Cette mesure radicale aurait un mérite : faire enfin paraître au grand jour le véritable visage de ces traîtres.

On aimerait bien que ce gouvernement, prétendument de droite, mette la même énergie à défendre les emplois et l'industrie française que celle qu'il gâche à combattre les moulins à vent. Toute cette histoire de CV blanchis est une escroquerie monumentale, dont les résultats seront à coup sûr négligeables, pour ne pas dire ridicules, et dont le but est évidemment de se concilier l'électorat immigré. A une époque où notre pays est au bord de la faillite, où sa dépendance économique et financière vis-à-vis de l'étranger n'a jamais été aussi forte, saluons le courage de ces gouvernants qui préfèrent sacrifier la France sur l'autel du droit-de-l'hommisme le plus crétin plutôt que sauvegarder le bien-être des français. L'histoire ne leur en saura gré qu'à une condition : que nous disparaissions. Et nous ne nous laisserons pas faire.